

FACTURATION :

Toutes factures devront être envoyées à l'adresse suivante (4) :

M. Mme Mlle :
Adresse :
Code postal :
Ville :

Remarque :

Ce document ne vaut pas attestation de branchement ni certificat de conformité (cf. article 2.3.1 du règlement du service).
Après réalisation du branchement, une réception des travaux doit être réalisée dans les conditions de l'article 4.1 .

Fait à Reyvroz, le

L'abonné (signature et mention lu et approuvé) :

AVIS DU SERVICE :

Demande conforme : OUI NON (3)

Pièces manquantes ou demande d'informations complémentaires :

Le cas échéant, date de réception des pièces complémentaires :

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE (3)

MOTIF

REYVROZ, le :

Le service d'assainissement.

cadre réservé au service.

NB : les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau, et sont strictement réservés au besoin du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Adresse complète du domicile habituel.

(2) Indiquer en qualité de propriétaire, locataire, constructeur, etc...Pour les bâtiments collectifs, la demande est déposée par le constructeur ou son représentant qui doit réaliser le raccordement avant toute occupation de l'immeuble et reste l'abonné au service jusqu'à la revente des différents logements.

(3) Rayer la mention inutile.

(4) Indiquer le nom et l'adresse de la personne qui paye les factures.